

**S.I.E.R.G.
COMITE SYNDICAL DU 19/12/2007
DELIBERATION N° 11 – Suite n° 1**

**Nomenclature Préfecture : 765
Service pilote : SERVICE FINANCIER
Rédacteur : Catherine MICALLEF
Rapporteur : Claude BERTRAND**

**OBJET : PARTICIPATIONS DES COMMUNES - FINANCEMENT TRAVAUX -
EXERCICE 2008.**

Monsieur le Président rappelle que le S.I.E.R.G. a contracté des emprunts pour le financement de travaux à la charge de communes adhérentes.

La participation de ces communes, au remboursement des annuités d'emprunts, se répartit de manière prévisionnelle comme suit :

| COMMUNES | CAPITAL | INTERETS | TOTAL |
|-----------------------------------|--------------------|-------------------|--------------------|
| - BERNIN | 4 654,78 € | | 4 654,78 € |
| - CHAMP SUR DRAC..... | 12 057,89 € | 1 741,28 € | 13 799,17 € |
| - EYBENS..... | 398,13 € | 45,00 € | 443,13 € |
| - ST BARTHELEMY DE SECHILLENNE .. | 968,80 € | | 968,80 € |
| - VEUREY-VOROIZE..... | 2 436,60 € | 111,86 € | 2 548,46 € |
| | 20 516,20 € | 1 898,14 € | 22 414,34 € |

A L'UNANIMITE, LE COMITE SYNDICAL :

- Approuve l'exposé de Monsieur le Président.
- Approuve les participations des communes au remboursement des annuités d'emprunts pour l'année 2008, telles que présentées.
- Autorise Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution conforme de cette délibération.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.
Extrait certifié conforme au registre des délibérations.*

Le Président,

Votants : 47 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 47

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE / Reçu en Préfecture le 3/01/2008 / Publié le 21/12/2007